

MARCHÉ DE L'EMPLOI

ANALYSE

DECEMBRE 2010

LE FOREM

Un ZOOM sur le métier de DESSINATEUR INDUSTRIEL

Dans le cadre du Plan Marshall 2.vert, Plan stratégique transversal pour la Wallonie, le Forem poursuit la mise en œuvre de « Job Focus », un dispositif intégré d'analyse et de suivi des métiers. Ce dispositif couvre à présent un domaine plus large que les métiers dits en pénurie et vise plus généralement des métiers en demande de main-d'œuvre.

Cette synthèse présente le métier de dessinateur industriel ainsi que ses caractéristiques sur le marché de l'emploi wallon et fait le point sur les enseignements tirés tout au long de l'action d'analyse, de traitement et de suivi de ces deux métiers.

DESCRIPTION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le rôle du dessinateur industriel est de donner une forme concrète à tous les éléments composant des ensembles mécaniques, moteurs, machines.

Dans les faits, ce métier recouvre deux profils : celui de dessinateur en mécanique¹ et celui de dessinateur-concepteur².

Le *dessinateur en mécanique* réalise à l'aide de logiciels des dessins de détail et des plans de sous-ensembles d'équipements mécaniques et métalliques en suivant les directives d'un responsable de projet et en recourant aux équipements informatiques et de logiciels de DAO (Dessin Assisté sur Ordinateur) et de CAO (Conception Assistée par Ordinateur). Une fois finalisés, ses dessins serviront à la fabrication de prototypes. Le travail du dessinateur en mécanique se déroule généralement au sein d'une équipe de dessinateurs, dans un bureau d'études ou dans l'industrie sous la direction du responsable de service ou d'un chef de projet (dessinateur-concepteur ou dessinateur-projet). Il peut être amené à se déplacer dans les ateliers ou sur les chantiers pour suivre les travaux de fabrication.

Il débute en tant que dessinateur d'exécution (élaboration de plans, schémas, ...) et peut évoluer au poste de dessinateur plus confirmé (dessinateur concepteur ou dessinateur projet).

Le *dessinateur-concepteur* participe dans le cadre d'une démarche projet. Il accomplit les mêmes tâches que celles du dessinateur en mécanique mais participe également à l'industrialisation et au suivi des produits industriels (biens d'équipements, aéronautique, fabrication mécanique et métallique, ...). Souvent, le dessinateur-concepteur est un dessinateur de formation, ayant acquis de l'expérience et assumant davantage de responsabilités dans la conception des produits. Sa mission consiste donc à représenter sur plan, à partir d'une demande faite par un client, l'objet souhaité avec les dimensions et les caractéristiques (matériaux utilisés, résistance aux chocs, aux températures, à la charge, ... parfaitement définies. Pour ce faire, il utilise un ordinateur et différents logiciels de DAO/CAO. Il suit le cahier des charges élaboré par le client ou il réalise celui-ci selon la demande du client. C'est une fonction clef de l'entreprise car celui-ci représente l'entreprise ou le bureau d'études pour lequel il travaille.

SOMMAIRE

DESCRIPTION ET CONDITIONS DE TRAVAIL.....	1
LE DESSINATEUR INDUSTRIEL SUR	
LE MARCHÉ DE L'EMPLOI.....	2
LES EFFETS DE LA CRISE ECONOMIQUE.....	2
LA RESERVE DE MAIN-D'ŒUVRE	3
LES OPPORTUNITES D'EMPLOI	3
L'APPARIEMENT ENTRE LA DEMANDE	
ET L'OFFRE D'EMPLOI	4
COMMENT SE FORMER AU METIER ?	4

¹ Le code du métier de dessinateur en mécanique est le 5212201 selon « le référentiel emploi métier » utilisé au Forem

² Le code du métier de dessinateur-concepteur est le 5111101 selon « le référentiel emploi métier » utilisé au Forem

LE DESSINATEUR INDUSTRIEL SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Le métier de dessinateur industriel peut s'exercer dans un grand nombre de secteurs de l'industrie technologique : aéronautique, armement, automobile, etc.

Selon l'analyse des offres gérées par le Forem, la demande provient essentiellement des sous-secteurs de la fabrication des produits métalliques et celui de la fabrication de machines et équipements.

En Belgique, l'emploi dans l'industrie technologique s'élève à 223 775 postes de travail salarié³ en 2008, soit une diminution de 1 482 unités par rapport à 2007. Plus d'un quart des emplois (soit 26 %) sont situés en Wallonie.

En 2008, la Belgique compte 5 752 établissements dans le secteur des industries technologiques⁴, dont 1 794 sont situés en Wallonie. Six établissements sur dix appartiennent au sous-secteur de la fabrication des produits métalliques. La plupart des entreprises du secteur sont en général de petite taille : 58 % d'entre elles comptent moins de 10 travailleurs.

LES EFFETS DE LA CRISE ECONOMIQUE ET LES PERSPECTIVES

Depuis octobre 2008, le marché de l'emploi subit les conséquences de la crise économique. Plusieurs indicateurs liés au secteur industriel montrent l'ampleur de ces effets.

En Wallonie, les quelques 2 900 entreprises de l'industrie technologique ont réalisé en 2009 un chiffre d'affaires consolidé de 12,2 milliards d'euros, ce qui correspond à une baisse de 13,8 % à prix constants. Les investissements ont enregistré un recul de 22 %⁵.

Agoria⁶ (Fédération de l'industrie technologique) avance le nombre de 23 000 postes de travail disparus en 2009 dans l'industrie technologique et un recul de la production de 16,5 %. Certains secteurs ont davantage souffert de la crise : l'automobile (- 28,7 %), les métaux et matériaux (- 26,5 %), la mécanique (- 20,2 %) et la transformation du métal (- 18,5 %).

Depuis la fin de 2009, les activités des entreprises technologiques sont reparties à la hausse. C'est essentiellement grâce aux exportations. Cela étant, cette évolution ne devrait pas engendrer dans l'immédiat de nouveaux emplois. Agoria prévoit encore pour l'année 2010 un recul de l'emploi.

Agoria s'attend à ce que la forte croissance du chiffre d'affaires en 2010 fasse place à une croissance moyenne d'environ 3,6 % en 2011.

Sur le front de l'emploi, la fédération de l'industrie technologique table sur une stabilisation en 2011. Pour ce faire, Agoria se fonde sur les embauches et projets d'investissement déjà annoncés par un certain nombre d'entreprises importantes. Les activités technologiques dans les énergies vertes et les soins de santé vont certainement entraîner des créations d'emplois. Cela étant, en raison de la pénurie persistante de travailleurs techniques (hautement) qualifiés, un certain nombre de postes resteront vacants ou ne pourront pas être créés.

Au niveau du Forem, la crise s'est traduite par un recul sensible du nombre d'opportunités gérées par le Forem.

³ Source : ONSS en équivalent temps plein-décembre 2008

⁴ Source : ONSS – ONSSAPL, décembre 2008

⁵ Source : Rapport UWE 2010

⁶ Rapport d'activités d'Agoria

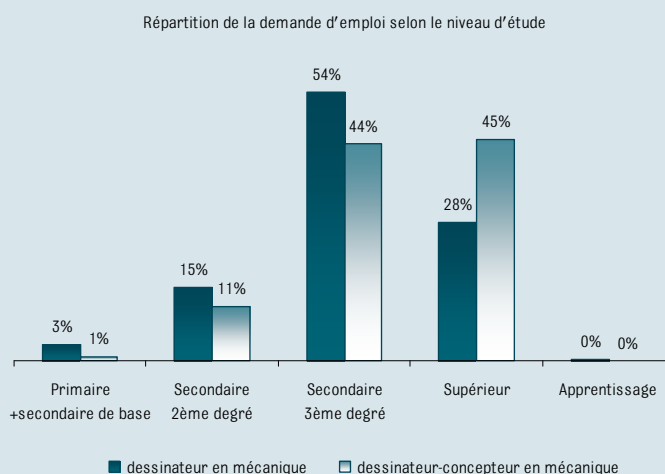
LA RESERVE DE MAIN-D'ŒUVRE

Fin septembre 2010, 390 demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.) sont inscrits en tant que dessinateurs industriels. Parmi ces personnes, 152 ont choisi ce métier comme principale voie d'insertion, soit 39 %.

C'est parmi la population des dessinateurs-concepteurs en construction mécanique que la réserve de main-d'œuvre est la plus faible : 110 D.E.I. ont opté pour ce profil.

L'analyse ci-dessous porte sur les personnes positionnées sur ces métiers et toujours inscrites comme demandeurs d'emploi fin septembre 2010. Quelques caractéristiques de la réserve de main-d'œuvre :

- La proportion de femmes est faible et ce quel que soit le profil observé. Elles représentent à peine 10 % de la population.
- La majorité des D.E.I. ont plus de 40 ans dont près de 30 % sont âgés de 50 ans et plus. C'est parmi la population des dessinateurs en mécanique que la part des D.E.I. âgés est la plus importante.
- Plus de six demandeurs d'emploi sur dix sont inoccupés depuis moins d'un an.
- Huit D.E.I. sur dix sont au minimum



Source et calculs : Le Forem

diplômés de l'enseignement secondaire du 3^{ème} degré dont 33 % de l'enseignement supérieur.

En septembre 2010, 22 % de la population des dessinateurs industriels dans la demande d'emploi ont connu au moins un mouvement vers l'emploi durant l'année écoulée. En général, ces personnes sont plus jeunes et davantage qualifiées que la moyenne.

LES OPPORTUNITES D'EMPLOI

De janvier à octobre 2010, le Forem a géré 202 opportunités d'emploi pour le métier de dessinateur industriel

Entre janvier et octobre 2010, le Forem a géré 202 opportunités d'emploi pour le métier de dessinateur industriel dont 54 % pour les dessinateurs en mécanique et 46 % pour les dessinateurs-concepteurs.

C'est un contrat de travail intérimaire qui est le plus souvent proposé (44 %) ou un contrat à durée indéterminée (36 %). Le contrat Plan Formation Insertion (P.F.I.) ne représente que 5 % des opportunités.

Dans 60 % des cas, les opportunités d'emploi émanent du secteur de l'industrie technologique, plus particulièrement des sous-secteurs de la fabrication des produits métalliques et celui des machines et équipements. Le secteur des services aux entreprises concentre 15 % de la demande.

Le diplôme de secondaire du 3^{ème} degré est largement demandé et dans 81 % des cas, les employeurs demandent une expérience du métier dont la durée moyenne est de 18 mois.

La majorité des opportunités d'emploi pour le métier de dessinateur industriel a été gérée par les directions régionales de Liège (31 %), de Verviers (12 %) et de Charleroi (10 %).

La liste des opportunités d'emploi actuellement diffusées par le Forem peut être consultée via la page d'accueil du Forem : www.leforem.be ou encore via la plateforme « Horizons emploi » aussi accessible via le site du Forem.

L'APPARIEMENT ENTRE LA DEMANDE ET L'OFFRE D'EMPLOI

Malgré l'état actuel du marché de l'emploi, la réserve de main-d'œuvre paraît à peine suffisante pour répondre à la demande des entreprises. Dans le cadre d'un retour à une conjoncture positive, la pénurie de dessinateurs industriels pourrait dès lors s'intensifier.

La méconnaissance du métier, son absence de visibilité ainsi que sa complexité technologique sont autant d'éléments pouvant expliquer le faible volume de personnes optant pour cette profession.

Par ailleurs, l'analyse des opportunités d'emploi transmises par les employeurs au Forem fait également apparaître des critères de sélection spécifiques (niveaux d'études, expérience, connaissances linguistiques, etc.). La confrontation de ces critères avec ceux de la réserve de main-d'œuvre inscrite sur le métier de dessinateur indique des points de tension qui peuvent parfois rendre difficile l'appariement entre l'offre et la demande. Ces points de tension se situent au niveau d'une inadéquation entre les compétences attendues par les employeurs et le profil des candidats demandeurs d'emploi :

- Le niveau de qualification : l'analyse des opportunités d'emploi gérées par le Forem montre que l'employeur marque sa préférence pour des candidats ayant terminé un baccalauréat. Or, un tiers (soit 33 %) des demandeurs d'emploi souhaitant travailler comme dessinateur industriel sont issus de l'enseignement supérieur, la majorité des candidats provenant de l'enseignement secondaire du 3^{ème} degré.
- L'expérience : les entreprises recherchent des profils expérimentés et porteurs de connaissances technologiques liées à la mécanique indispensable pour exercer le métier. La difficulté est encore plus accrue de trouver le profil adéquat pour la fonction de dessinateur-concepteur car cela représente une fonction clef (image de marque) pour l'entreprise qui comporte différentes exigences (relation clientèle, dose d'ingéniosité et de créativité, être capable d'adapter sa solution technique tout en tenant compte d'aspects économiques et autres).

Par ailleurs, l'analyse des outils développés au Forem (auto-positionnement⁷ et screening⁸) montre qu'un bon niveau de maîtrise du métier de dessinateur industriel est influencé positivement par plusieurs facteurs comme l'expérience, le niveau d'études et la durée d'inoccupation. Par contre, on observe que les plus jeunes ont tendance à moins bien maîtriser les compétences requises pour l'exercice de ce métier et, inversement, les personnes plus âgées se démarquent par des niveaux de maîtrise plus élevés.

COMMENT SE FORMER AU METIER ?

Enseignement secondaire de plein exercice

- Technicien dessinateur en DAO (3^{ème} degré : 7^{ème} année).

Enseignement supérieur de plein exercice hors université

- Type court (un seul cycle professionnalisant) : Bachelier en électromécanique - Finalité mécanique.
- Type long (cycle de transition + cycle professionnalisant) : Bachelier en sciences industrielles.

Enseignement de promotion sociale

- De niveau secondaire : Dessinateur industriel.
- De niveau supérieur - Type court : Graduat en dessin industriel des constructions mécaniques et métalliques.

Formations professionnelles

- Formation de base : Dessinateur de la Construction (Bâtiment) ; Dessinateur DAO en mécanique.

Perfectionnement

- Dessinateur DAO.

Vous recherchez plus d'informations sur ce métier, rendez-vous sur www.leforem.be

⁷ L'auto-positionnement est un outil développé par le Forem permettant de mesurer la maîtrise par la personne demandeuse d'emploi des activités définissant le métier.

⁸ Le « screening » est un bilan approfondi sur les activités maîtrisées par rapport à un métier. Il se compose d'un travail écrit (dossier de candidature, grille d'auto-positionnement et questionnaire à choix multiples) et d'un entretien individuel avec un expert.